



Coopérer
pour Former

LIVRET D'ACCUEIL PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Information sur l'accessibilité

Sur notre site internet, il est indiqué que :

Le client informera le formateur de la présence de personne en situation de handicap au moins 1 mois avant le début de la formation ; ceci afin de vérifier notre capacité d'accueil, selon le type de handicap. Le formateur prendra contact avec les personnes concernées pour lui proposer des compensations. Le cas échéant, Coopérer pour Former pourra orienter le client vers des organismes dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les formateurs s'assurent que les lieux de formation sont accessibles et adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Analyse du besoin des PSH

Coopérer pour Former prend en compte les situations de handicap et les besoins en compensation (pédagogie, matériel, moyens techniques et humains) lors de l'analyse du besoin avec client et/ou l'apprenant. Il est possible de faire intervenir un spécialiste expert afin de définir les moyens (appui spécifique via partenaires).

Accessibilité ou possibilités d'adaptation des modalités proposées aux PSH

Coopérer pour Former prend en compte les handicaps dans la conception et la mise en œuvre des formations en fonction de l'analyse du besoin.



Information sur les modalités d'accès, de suivi, et d'accompagnement des PSH

Coopérer pour Former met à disposition un livret d'accueil pour les personnes en situation de handicap sur le site internet mais aussi qui peut être transmis directement.

Au sein de la coopérative, plusieurs personnes ressources sont à même de répondre aux besoins recensés. Merci de contacter Laurence Lelièvre la coordinatrice :

coopererpourformer@gmail.com qui vous mette en lien avec un référent handicap.

Liste de structures et personnes ressources susceptibles d'aider à aménager les parcours, modalités d'aménagement de la prestation aux besoins des PSH, plan individuel de compensation du handicap, fiches de suivi des apprenants

Coopérer pour Former dispose d'une liste de structures partenaires notamment la Ressource Handicap Formation et de plusieurs personnes ressources en interne pour aider à compenser différents handicaps lors des formations ou bilans de compétences.

Mesures de prévention des abandons des PSH en lien avec les adaptations proposées ou mises en place

Coopérer pour Former analyse le besoin de manière spécifique afin de s'adapter au mieux à la personne et favoriser son engagement et prévenir les risques d'abandon.

Dans la conception de la formation, le formateur tiendra compte du handicap dans le choix des méthodes, des outils pédagogiques et des supports de formation.

Des entretiens de suivi avant, pendant et après la formation seront prévus afin de sécuriser le parcours.

Adéquation des moyens humains et techniques

Les formateurs de Coopérer pour Former sont sensibilisés au handicap via des groupes d'échange de pratique et un groupe de travail sur le handicap. Ils disposent également de ressources pédagogiques sur le handicap via un intranet.

Les formateurs vérifient l'accessibilité des locaux en fonction des besoins des personnes en situation de handicap.

Ressources pédagogiques :

Les formateurs de Coopérer pour Former proposent des supports pédagogiques adaptés facilitant l'appropriation par les personnes en situation de handicap (Falc, accès à des vidéos en ligne avec QR code, pictogrammes, audiodescription, ...).

Ils mettent en commun les différentes connaissances et aménagements qu'ils ont pu mettre en pratique via les groupes d'échange de pratique et grâce aussi à l'intranet.

Veille sur le handicap

Chaque formateur de Coopérer pour Former assure sa veille de plusieurs façons : newsletter, webinaires, groupe d'échanges de pratique, formations continues (Carif Oref), lectures spécialisées, ...

Un groupe de travail a été créé avec les personnes ressources et la Ressource Handicap Formation et se réunit régulièrement. Une personne est d'ailleurs membre experte à la HAS (Haute Autorité de Santé).

Liste des partenaires externes et internes sur le handicap

Coopérer pour Former dispose d'une liste de partenaires externes mis à disposition des formateurs dans notre intranet.

De plus la coopérative s'est engagée avec la Ressource Handicap Formation pour l'accessibilité de son offre de service.

Pour l'accompagnement et l'orientation des publics, les personnes ressources en interne peuvent également être sollicitées.